

## Aux paroissiennes et paroissiens de la paroisse de l'Aubonne

### Convocation

### Vote par correspondance

Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs,

En raison de la pandémie de COVID, les assemblées paroissiales et régionales ne peuvent être convoquées en présentiel. Pourtant les rapports et comptes suivants doivent être validés afin de permettre une bonne marche de l'institution :

1. Procès-verbal du 24 novembre 2019
2. Procès-verbal du 10 décembre 2020
3. Comptes 2020
4. Rapport annuel 2020
5. Élection complémentaire d'un membre du bureau de l'Assemblée paroissiale

Les documents y relatifs sont disponibles sur le site : [www.laubonne.eerv.ch/assemblee-paroissiale](http://www.laubonne.eerv.ch/assemblee-paroissiale)

Nous profiterons du culte du **14 mars prochain à 11h au Temple d'Etoy** pour donner des informations de la paroisse et des instructions concernant le vote par correspondance. Quelques exemplaires en papier des documents seront à disposition.

Nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs, nos salutations cordiales et fraternelles.



Etoy, le 2 mars 2021

La présidente  
Esther Gaillard



La secrétaire ad interim  
Helen Bieri Thomson